**C.C.A.S. de MESSERY**

**Compte rendu de la réunion du 12 août 2024**

**Etaient présents :** Mme Nathalie Vuarnet et M. Claude Gérard, membres élus.

Chantal Chevaux membres nommée

**1/ Contrat de sous-location :**

La précédente locataire, Mme B. a rendu l’appartement le 12 août 2024.

Suite à son départ, le CCAS propose le dossier de M. P. pour intégrer le logement.

La commission restreinte du CCAS vote à l’unanimité, l’attribution du logement à M. P. à compter du 1er février 2021 à compter du 1er septembre 2024 et jusqu’au 1er septembre 2025.

Le nouveau locataire a fait une demande de logement social.